

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 17 mars 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPÉEN –
1 promenade Jean Rostand – hall A – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **LA COURNEUVE(93)**

88/92 avenue Paul Vaillant Couturier

LOT N°13 : **STUDIO de 31,79 m²** au 1^{er} étage du bâtiment A, 2^{ème} porte à droite côté rue
comprenant séjour avec cuisine, salle de bains et WC.

OCCUPÉ

A la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** de la Résidence BEATRICE sise à LA COURNEUVE (93), 88/92 avenue Paul Vaillant Couturier, agissant poursuites et diligences de son syndic, la société IMMO DE FRANCE PARIS ILE DE FRANCE, dont le siège social est sis à PARIS 17, 67/69 boulevard Bessières, ayant pour Avocats, la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

**MISE À PRIX : 30.000 €
(TRENTE MILLE EUROS)**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 19 janvier 2026. Signé la SCP DROUX - BAQUET, Avocats

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N° RG 25/03846)
- Sur INTERNET : www.avoentes.fr ; www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le jeudi 5 mars 2026 de 14h30 à 15h